

Broye



Imposant
Le futur centre de logistique est prévu non loin de l'usine Nespresso à Avenches. Il abritera le transporteur Von Bergen et Ikea. LDD

Un centre de logistique XXL au pied d'Avenches

La chaîne suédoise Ikea devrait implanter un mégacentre de logistique pour son e-commerce au pied de la vieille ville d'Avenches. Son business en ligne est en pleine expansion

Christian Aebi

C'est une halle de taille impériale qui est projetée dans l'ancienne cité romaine. Prévus dans la zone industrielle de la Plaine, au nord d'Avenches, la structure mesurera 200 mètres de long par 100 de large. Soit 20 000 m², deux hectares sous toit! De quoi couvrir trois terrains de football. Avec un toit culminant à 26 mètres, ce sera l'une des plus grandes halles du canton. Le principal occupant sera Ikea.

Le géant de l'ameublement envisage d'y installer son futur centre d'e-commerce. Il ne s'agit pas d'un commerce ouvert au public, mais plutôt d'un énorme dépôt. Rien à voir donc avec le projet de magasin Ikea à Bussy (FR) qu'avait connu la Broye dans les années 2010, avant qu'il ne soit abandonné car il aurait généré trop de trafic routier. Avenches fonctionnera comme une sorte de plaque tournante pour des paquets et cartons à expédier au domicile des clients après leur commande sur le Web.

«Ce centre logistique nous permettra de répondre à la forte croissance du commerce en ligne (ndlr: +47% en 2016) et son rayon de distribution sera principale-



ment la Romandie, explique Alexander Gligorijevic, porte-parole d'Ikea Suisse. Depuis la Broye, les marchandises iront directement chez les clients. Ce centre ne livrera pas de stock pour les magasins Ikea». Selon les estimations, à l'horizon

2023, Ikea devrait occuper les 60% de la surface qui sera construite à Avenches. Le reste de halle accueillera un centre administratif et des dépôts pour le transport routier Von Bergen. Cette implantation devrait générer 140 emplois, sur les deux entités. Une mise en service du centre est annoncée pour la fin 2018.

160 camions par jour

Le centre sera raccordé à une voie de chemin de fer toute proche, la même qui dessert déjà l'usine Nespresso à quelques centaines de mètres de là. Cela permettra de l'alimenter à raison de 3 à 4 wagons par semaine alors que 160 camions transiteront quotidiennement selon des chiffres exposés dans le préavis communal rédigé pour effectuer un changement de parcelles. «L'impact négatif de cette faible augmentation du trafic routier reste modeste en regard des avantages apportés par cette réalisation, notamment l'assainissement de la zone et la création d'emplois, se réjouit le Municipal Gaetan Aebi. Le but de ce préavis est de créer une zone suffisamment grande et homogène pour accueillir un tel projet.»

Le marchand de meubles en kit ne sera pas propriétaire du site. Pour la location, comme pour les transports, il tra-

«Ça ne sera pas un magasin. Depuis la Broye, les marchandises iront directement chez les clients»

Alexander Gligorijevic
Porte-parole de Ikea Suisse

vaillera avec des prestataires de service externes. Quant à la construction, elle est supportée par le groupe Grisoni-Zaugg et le transporteur Von Bergen, une société familiale active dans le transport routier, la logistique et le déménagement industriel. Cette PME occupe six sites à Genève, Martigny, La Chaux-de-fonds, Domdidier, Marly et Onnens. «Le projet d'Avenches nous permettra de nous réorganiser et de développer nos affaires» explique Marc Von Bergen, administrateur de la société. Il ne fait aucun commentaire sur son partenariat avec Ikea. «Le projet évolue, il est en phase d'élaboration, nous

avons encore plusieurs points à régler pour sa concrétisation» dit-il.

Intervention du Conseil d'Etat

A Avenches, cité historique par excellence, le projet a nécessairement buté contre la préservation des vestiges archéologiques qui foisonnent dans le sous-sol. Dans le secteur, on trouve l'ancien mur d'enceinte de la ville (érigé dès 70 AP. J-C.), un canal, un port et surtout d'anciennes routes qui étaient souvent bordées de nécropoles. Plusieurs périmètres sont protégés et inconstructibles.

Problème, la voie ferrée prévue pour alimenter le centre de logistique doit chevaucher sur quelques mètres les fondations de l'ancienne muraille, un ouvrage protégé depuis les années huitante par un décret du Conseil d'Etat. «Au vu de cet objet tellement exceptionnel, le Conseil d'Etat a décidé de lever ce décret en fin d'année dernière, juste avant Noël» explique Philippe Pont, chef du Service immeubles, patrimoine et logistique à l'Etat de Vaud (SIPAL). Les archéologues pourront difficilement s'y opposer.

Le Conseil communal aura encore le dernier mot puisqu'il devra se prononcer sur l'échange des parcelles indispensables à la réalisation de ce mastodonte.

